

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878  
Version 3.0 Date de révision : 12-11-2022  
Nom commercial : Plasticrete thixo

Page 1 de 9  
Date d'impression : 11-4-2024

## **SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### 1.1 Identification du produit :

Nom du produit : Plasticrete thixo

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisation : Additif rhéologique.

Restrictions d'utilisation recommandées : Usage professionnel uniquement.

### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Distributeur responsable : ASSYST bvba / A.S.O.W. bvba  
Hellegatstraat 13a  
2590 Berlaar  
Belgique  
Tel : +32 495 50 61 14 / +32 496 83 70 27  
Site web : [www.assyst.org](http://www.assyst.org) / [www.artsuppliesonweb.com](http://www.artsuppliesonweb.com)  
Courriel : [ao@assyst.org](mailto:ao@assyst.org) / [vera.opsommer@assyst.org](mailto:vera.opsommer@assyst.org)

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Pour la Belgique:

Appelez le **Centre Antipoison (070 245 245 - gratuit)**, s'il n'est pas disponible: **02 264 96 30** (tarif normal) ou votre médecin. Dans des situations mettant votre vie en danger, appelez toujours le numéro d'urgence européen **112**.

Pour la France :

#### **Centres Antipoison et de Toxicovigilance**

ANGERS	02 41 48 21 21
BORDEAUX	05 56 96 40 80
LILLE	0800 59 59 59
LYON	04 72 11 69 11
MARSEILLE	04 91 75 25 25
NANCY	03 83 22 50 50
PARIS	01 40 05 48 48
TOULOUSE	05 61 77 74 47

## **SECTION 2 : Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange :

**Classification selon la directive (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage :

**Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/GHS] :**

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange dangereux.

### 2.3 Autres dangers :

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant pouvant être considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### **Informations écologiques :**

La substance/le mélange ne contient aucun composant supposé avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément à l'article 57, point f), de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à un niveau égal ou supérieur à 0,1 %.

#### **Informations toxicologiques :**

La substance/le mélange ne contient aucun composant supposé avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément à l'article 57, point f), de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à un niveau égal ou supérieur à 0,1 %.

Conformément à la directive 1907/2006/CE,2020/878  
Version 3.0 Date de révision : 12-11-2022  
Nom commercial : Plasticrete thixo

Page 2 de 9  
Date d'impression : 11-4-2024

## **SECTION 3 : Composition et informations sur les ingrédients**

### 3.2 Mélanges :

#### **Description :**

Caractérisation chimique : Solution de résine acrylique

#### **Ingrédients dangereux :**

Remarque : aucun ingrédient dangereux.

## **SECTION 4 : Mesures de premiers secours**

### 4.1 Description des mesures de premiers secours :

#### **Conseils généraux :**

Garder au chaud et placer dans un environnement calme.

Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin de garde.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

#### **Par inhalation :**

Prendre l'air.

Garder la victime au chaud et au calme.

En cas de perte de connaissance, placer le patient en position latérale stable et consulter un médecin.

Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

#### **Au contact de la peau :**

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.

NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

En cas de déversement sur les vêtements, les enlever.

Si l'irritation de la peau persiste, consultez un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation des yeux persiste, consultez un spécialiste.

Pour ce qui est de la facilité, enlevez vos lentilles de contact.

#### **En cas d'ingestion :**

Restez calme.

Ne pas faire vomir sans avis médical.

Veiller à ce que les voies respiratoires soient dégagées.

Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés :

#### **Symptômes :**

Effets irritants.

### 4.3 Indication des soins médicaux immédiats et du traitement spécial requis :

#### **Traitement :**

La procédure de premiers secours doit être établie en collaboration avec le médecin du travail.

## **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1 Moyens d'extinction :

#### **Agents d'extinction appropriés :**

L'eau

Dioxyde de carbone (CO2)

Mousse

Poudre sèche

#### **Moyens d'extinction inappropriés :**

Rien de connu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

#### **Risques spécifiques à la lutte contre les incendies :**

En cas de combustion, des fumées irritantes sont produites.

### 5.3 Conseils aux pompiers :

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878  
Version 3.0 Date de révision : 12-11-2022  
Nom commercial : Plasticrete thixo

Page 3 de 9  
Date d'impression : 11-4-2024

## **Équipement de protection spécial pour les pompiers :**

En cas d'incendie, porter un masque à air comprimé.  
Utiliser des équipements de protection individuelle.

## **Pour plus d'informations :**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, éviter de respirer les fumées.  
Utiliser des agents d'extinction adaptés aux conditions locales et à l'environnement.  
Évacuer immédiatement le personnel vers une zone sûre.  
Empêcher l'eau d'extinction de contaminer les eaux de surface ou les nappes phréatiques.  
Les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

## **SECTION 6 : Mesures en cas de rejet accidentel de la substance ou du mélange**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

#### **Précautions individuelles :**

Voir les mesures de protection dans les sections 7 et 8.  
Évacuer le personnel vers une zone sûre.  
Utiliser des équipements de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Informez l'autorité compétente en cas de fuite de gaz ou d'écoulement dans les cours d'eau, le sol ou les égouts.

### **6.2 Précautions environnementales :**

#### **Précautions environnementales :**

Éviter le déversement incontrôlé du produit dans l'environnement.  
Essayez d'éviter que le matériau ne s'écoule dans les égouts ou les cours d'eau.  
En cas de fuites importantes qui ne peuvent être contenues, les autorités locales doivent être averties.

### **6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :**

#### **Méthodes de nettoyage :**

Absorber dans un matériau absorbant inerte (par exemple, sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois).  
Contenir les déversements et les recueillir avec des matériaux absorbants non combustibles (par exemple, sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et les transférer dans un conteneur en vue de leur élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir section 13).  
Incorporer et transférer dans des conteneurs correctement étiquetés.

### **6.4 Référence à d'autres sections :**

Pour la protection personnelle, voir la section 8.

## **SECTION 7 : Manipulation et stockage :**

### **7.1 Précautions à prendre pour manipuler la substance ou le mélange en toute sécurité :**

#### **Conseils de sécurité pour la manipulation :**

Assurer une ventilation et/ou une extraction adéquate sur le lieu de travail.  
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.  
Porter des vêtements de protection individuelle.

#### **Conseils sur la protection contre les incendies et les explosions :**

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

#### **Mesures d'hygiène :**

Ne pas inhaler la poussière ou le brouillard de pulvérisation.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Se laver les mains et le visage avant d'arrêter le travail et immédiatement après avoir utilisé le produit.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités :**

#### **Exigences relatives aux aires de stockage et aux conteneurs :**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

Conformément à la directive 1907/2006/CE,2020/878  
Version 3.0 Date de révision : 12-11-2022  
Nom commercial : Plasticrete thixo

Page 4 de 9  
Date d'impression : 11-4-2024

Pour préserver la qualité du produit, ne pas l'exposer à la chaleur ou à la lumière directe du soleil.

**Conseils pour le stockage mixte :**

Conserver le produit et l'emballage vide à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.

Tenir à l'écart des aliments et des boissons.

**Autres détails :**

Stable à température et pression ambiantes normales.

7.3 Utilisation finale spécifique :

**Utilisation spécifique :**

Avant d'utiliser cette substance/ce mélange, se référer aux directives techniques.

**SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/mesures de protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle :**

Le produit ne contient aucun ingrédient pour lequel des valeurs d'exposition ont été établies.

**8.2 Mesures de contrôle de l'exposition :**

**Contrôles techniques :**

Système de ventilation par extraction efficace.

Ventilation efficace sur tous les lieux de travail.

**Dispositifs de protection individuelle :**

**Protection des yeux :**

Ne pas porter de lentilles de contact.

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux conformes à la norme EN 166

Prévoir des douches oculaires et des douches de sécurité à proximité du lieu de travail.

**Protection des mains**

**Matériau :**

Gants résistants aux produits chimiques en caoutchouc butyle ou nitrile, catégorie III selon la norme EN 374.

**Protection de la peau et du corps :**

Vêtements de protection.

**Protection respiratoire :**

Un masque respiratoire n'est nécessaire qu'en cas de formation d'aérosols ou de poussières.

Utiliser une protection respiratoire à moins qu'une ventilation locale adéquate ne soit assurée ou que l'évaluation de l'exposition ne montre que les expositions ne dépassent pas les limites recommandées.

Équipement respiratoire approprié :

Demi-masque avec filtre à poussière P2 (norme européenne EN 143)

**Mesures de protection :**

Éviter le contact avec la peau.

Porter un équipement de protection individuelle approprié.

**SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :**

État physique :	liquide
Couleur :	blanc
Odeur :	acrylique
Valeur seuil de l'odeur :	Non réalisée
Point d'ébullition/plage d'ébullition :	100 °C
Limite supérieure d'explosivité /	
Limite d'inflammabilité :	Non applicable
Limite inférieure d'explosivité /	
Limite d'inflammabilité :	Non applicable
Point d'éclair :	Non réalisé
Température d'inflammation :	Non applicable
Température d'auto-inflammation :	Non applicable
Température de décomposition :	Pas de données disponibles

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878  
Version 3.0 Date de révision : 12-11-2022  
Nom commercial : Plasticrete thixo

Page 5 de 9  
Date d'impression : 11-4-2024

pH :	2,1 - 3,5
<b>Viscosité</b>	
Viscosité, dynamique :	100 mPa.s (25 °C)
Viscosité cinématique :	Non réalisée
<b>Solubilité</b>	
Solubilité dans l'eau :	Non réalisée
Solubilité dans d'autres solvants :	Non réalisée
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Pas de données disponibles
Pression de vapeur :	Non applicable
Densité :	1,00 - 1,20 g/cm <sup>3</sup> (25 °C)
Poids spécifique en vrac :	Non exporté
Densité de vapeur relative :	Non réalisée
<b>Caractéristiques des particules</b>	
Taille des particules :	Non réalisée
<b>9.2 Autres informations</b>	
Explosifs :	Non applicable
Propriétés oxydantes :	Non applicable
Auto-inflammation :	Non applicable
Taux d'évaporation :	Non réalisé
Tension superficielle :	Non réalisée
Point de sublimation :	Pas de mise en œuvre

## **SECTION 10 : Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité :**

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### **10.2 Stabilité chimique :**

Pas de décomposition si le produit est stocké et appliqué comme indiqué.

### **10.3 Réactions dangereuses potentielles :**

Aucune réaction dangereuse n'a été observée dans les conditions normales d'utilisation.

### **10.4 Conditions à éviter :**

Pas de décomposition si les instructions sont respectées.

### **10.5 Matériaux à interaction chimique :**

#### **Matériaux à éviter :**

Aucune donnée disponible.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux :**

Stable dans des conditions normales.

## **SECTION 11 : Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques :**

#### **Toxicité aiguë**

Produit :

#### **Toxicité orale aiguë :**

Commentaires : Pas de données disponibles

#### **Toxicité aiguë par inhalation :**

Commentaires : Pas de données disponibles

#### **Toxicité cutanée aiguë :**

Commentaires : Pas de données disponibles

#### **Toxicité aiguë (autre voie d'administration) :**

Commentaires : Pas de données disponibles

#### **Corrosion/irritation de la peau**

Produit :

Commentaires : Pas de données disponibles

Conformément à la directive 1907/2006/CE,2020/878  
Version 3.0 Date de révision : 12-11-2022  
Nom commercial : Plasticrete thixo

Page 6 de 9  
Date d'impression : 11-4-2024

## **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Produit :

Commentaires : Pas de données disponibles

## **Sensibilisation respiratoire/peau**

Produit :

Commentaires : Pas de données disponibles

## **Cancérogénicité**

Produit :

Commentaires : Pas de données disponibles

## **Toxicité pour la reproduction**

Produit :

### Effets sur la fertilité :

Commentaires : Pas de données disponibles

### Effets sur le développement du fœtus :

Commentaires : Pas de données disponibles

## **STOT à partir d'une seule exposition**

Produit :

Notes : Sans objet

## **STOT en cas d'exposition répétée**

Produit :

Notes : Sans objet

## **Toxicité à doses répétées**

Produit :

Commentaires : Pas de données disponibles

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **Perturbateurs endocriniens**

Produit :

Évaluation :

La substance/le mélange ne contient aucun composant supposé avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément à l'article 57, point f), de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à un niveau égal ou supérieur à 0,1 %.

### **Plus d'informations**

Produit :

Notes :

Pas de données disponibles

## **SECTION 12 : Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité :**

Produit :

#### **Toxicité pour les poissons :**

Commentaires : Pas de données disponibles

#### **Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques :**

Commentaires : Pas de données disponibles

### **12.2 Persistance et dégradabilité :**

Produit :

#### **Biodégradabilité :**

Commentaires : Pas de données disponibles

#### **Capacité d'élimination physico-chimique :**

Commentaires : Pas de données disponibles

### **12.3 Bioaccumulation :**

Produit :

Bioaccumulation :

Conformément à la directive 1907/2006/CE,2020/878  
Version 3.0 Date de révision : 12-11-2022  
Nom commercial : Plasticrete thixo

Page 7 de 9  
Date d'impression : 11-4-2024

Commentaires : Pas de données disponibles

#### 12.4 Mobilité dans le sol :

Pas de données disponibles

#### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :

Produit :

Évaluation :

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant pouvant être considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### 12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Produit :

Évaluation :

La substance/le mélange ne contient aucun composant supposé avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément à l'article 57, point f), de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à un niveau égal ou supérieur à 0,1 %.

#### 12.7 Autres effets nocifs :

Produit :

Informations écologiques supplémentaires :

Remarques : Il y a un risque de dommages environnementaux si cette substance est manipulée ou éliminée de manière inappropriée.

### **SECTION 13 : Instructions relatives à l'élimination**

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets :

**Produit :**

Conformément aux réglementations locales et nationales.

Le conteneur est dangereux lorsqu'il est vide.

Ne pas jeter avec les ordures ménagères.

Ne pas mélanger les flux lors de la collecte des déchets.

**Emballage contaminé :**

Les récipients vides doivent être déposés dans une installation de traitement des déchets agréée en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

### **SECTION 14 : Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé en tant que substance dangereuse

#### 14.2 Dénomination appropriée de la cargaison selon les règlements types de l'ONU

Non réglementé en tant que substance dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé en tant que substance dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR/RID/ADN :**

Non réglementé en tant que substance dangereuse

**IMDG :**

Non réglementé en tant que substance dangereuse

Notes :

Groupe de ségrégation du code IMDG - aucun

**IATA (Cargo) :**

Non réglementé en tant que substance dangereuse

**IATA (passagers) :**

Non réglementé en tant que substance dangereuse

#### 14.5 Risques environnementaux

Non réglementé en tant que substance dangereuse

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 8 de 9

Version 3.0

Date de révision : 12-11-2022

Date d'impression : 11-4-2024

Nom commercial : Plasticrete thixo

## 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Notes :

Le transport de marchandises dangereuses, y compris le chargement et le déchargement, doit être effectué conformément à la réglementation par du personnel ayant reçu la formation nécessaire.

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC.

Non applicable au produit tel qu'il est livré.

## **SECTION 15 : Informations statutaires**

### 15.1 Réglementations et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

**REACH - Restrictions concernant la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances, de certains mélanges et de certains articles dangereux (annexe XVII) :**

Non applicable

**REACH - Liste candidate de substances extrêmement préoccupantes pour autorisation (article 59) :**

Non applicable

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone :**

Non applicable

**Règlement (EE) 2019/1021 sur les polluants organiques persistants (refonte) :**

Non applicable

**Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux :**

Non applicable

**REACH - Liste des substances soumises à autorisation (annexe XIV) :**

Non applicable

**RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 sur la commercialisation et l'utilisation des précurseurs d'explosifs :**

Non applicable

**Aperçu des produits chimiques toxiques et des composés précurseurs (intermédiaires) de la Convention internationale sur les armes chimiques ("Convention internationale sur les armes chimiques (CAC)) :**

Non applicable

**Règlement (CE) n° 111/2005 du Conseil fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers :**

Non applicable

**Seveso III : Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses :**

Non applicable

**Autres réglementations :**

En ce qui concerne la composition du produit, nous n'ajoutons délibérément aucune des substances indiquées dans la directive européenne 2011/65/EU (RoHS 2, RoHS3 et China RoHS).

Le produit est donc conforme auxdites lignes directrices.

En outre, aucun minerai de conflit n'est délibérément ajouté au produit.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Sans objet.

## **SECTION 16 : Autres informations**

**Texte intégral des déclarations H**

Sans objet

**Texte complet des autres abréviations**

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures ; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Accord ADR) ; AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals ; ASTM - American Association for the Testing of Materials ; bw - Body Weight ; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage ;

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 9 de 9

Version 3.0

Date de révision : 12-11-2022

Date d'impression : 11-4-2024

Nom commercial : Plasticrete thixo

Règlement (CE) n° 1272/2008 ; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction ; DIN - Norme ou Institut allemand de normalisation ; DSL - Liste des substances utilisées à l'intérieur (Canada) ; ECHA - Agence européenne des produits chimiques ; EC-Number - Numéro EINECS ; ECx - Concentration associée à une réponse de x% ; ELx - Capacité de charge associée à une réponse de x% ; EmS - Emergency Schedule ; ENCS - Existing and New Chemicals (Japon) ; ErCx - Concentration associée à une réponse de croissance de x% ; SGH - Système général harmonisé ; BPL - Bonnes pratiques de laboratoire ; CIRC - Centre international de recherche sur le cancer ; IATA - Association du transport aérien international ; IBC - Code international de l'OMI pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac ; IC50 - Concentration inhibitrice semi-maximale ; OACI - Organisation de l'aviation civile internationale ; IECSC - Liste d'inventaire des produits chimiques existants en Chine ; IMDG - International Maritime Dangerous Goods ; OMI - Organisation maritime internationale ; ISHL - Industrial Safety and Health Law (Japon) ; ISO - Organisation internationale de normalisation ; KECI - Korean Inventory of Existing Chemicals ; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population testée ; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population testée (dose létale médiane) ; MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires ; n.o.s. - Non spécifié autrement ; NO(A)EC - Pas d'effet discernable (négatif) sur la concentration ; NO(A)EL - Pas d'effet discernable (négatif) sur le niveau ; NOELR - Pas d'effet discernable sur la capacité de charge ; NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques ; OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques ; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution ; PBT - Substance persistante, bioaccumulable et toxique ; PICCS - Inventaire philippin des produits et substances chimiques ; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitatives) ; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) ; RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) ; TDAA - Température de décomposition auto-accélérée ; FDS - Fiche de données de sécurité ; SVHC - Substance of Very High Concern ; TCSI - Taiwanese Inventory of Chemical Substances ; TECL - Inventory of Chemical Substances Existing in Thailand ; TRGS - Technical Regulation on Hazardous Substances ; TSCA - Toxic Substances Control Act (USA) ; UN - United Nations ; vPvB - Very Persistent and Very Bioaccumulative

## Plus d'informations

### Conseils en matière de formation :

Fournir des informations, des instructions et une formation appropriées aux utilisateurs.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au mieux de nos connaissances à la date d'émission indiquée. Ces informations sont uniquement destinées à servir de guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et un rejet sûrs, et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une indication de qualité.